



CONTRAT DE LOCATION D'ESPACE PUBLICITAIRE

Par **FannyG**, le **06/09/2018** à **14:13**

Bonjour,

Une commerciale d'une société de communication est venue dans les bureaux de notre petite société pour nous vendre un espace publicitaire.

La commerciale très peu honnête était agressive et à forcer la main à la personne qui l'a gentiment reçu à savoir la personne qui s'occupe de la publicité.

Or, la commerciale a demandé à cette personne de signer le contrat pour "simplement réserver l'emplacement et qu'elle reprendrait contact avec la gérante pour signer le véritable contrat".

Or, la commerciale n'est jamais revenue et personne n'a eu de nouvelle. Le contrat a donc été signé par une personne qui n'était pas autorisée à le faire. La société de communication s'est également servi des images situés sur nos "tracts" et site internet sans demandé aucun accord.

Nous rendons compte de la malhonnêteté de cette société et n'arrivant plus à joindre la commerciale nous lui avons envoyer des sms comme quoi nous ne souhaitons plus faire affaire avec eux.

nous avons reçu plusieurs BAT que nous avons refusé de signer ainsi que des factures que nous n'avons pas payé.

Est-il possible de faire annuler ce "contrat" ?

Merci pour vos réponses.